
 <p>Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique</p>	<b>Enregistrement</b>	Référence : DIAJ- SRP- ER 010
	<b>Formulaire de demande d'autorisation d'exercer en qualité de pharmacien titulaire d'officine</b>	Indice : 01
		Date : 12/12/2022
		Page: 1 / 2

ANNEXE V

<b>IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :</b>	
<p><b>Prénom et Nom du Pharmacien acquéreur</b></p> <p><u>Adresse :</u></p> <p><u>Email :</u></p> <p><u>Numéro téléphone :</u></p> <p><b>Prénom et nom du pharmacien cédant :</b></p> <p><b>Prénom et nom du représentant légal de la famille dans le cas d'une cession après décès :</b></p>	
<p><u>Référence de l'arrêté portant autorisation de création de l'officine :</u></p>	
<p><u>Référence de la notification portant l'avis favorable de l'Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique</u></p>	
<p><b>Informations relatives à l'exploitation de l'officine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Nom l'officine :</b></li> <li>- <b>Adresse de l'officine :</b></li> </ul>	<p>Joindre les pièces justifiant que toutes les conditions sont réunies pour l'exploitation ;</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation d'inscription en qualité de titulaire de l'officine</p>
<b>IDENTIFICATION DU SITE DE L'OFFICINE:</b>	
<b>REGION</b>	
<b>COMMUNE</b>	
<b>DENOMINATION DU QUARTIER</b>	

 <p>Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique</p>	<b>Enregistrement</b>	Référence : DIAJ- SRP- ER 010
	<b>Formulaire de demande d'autorisation d'exercer en qualité de pharmacien titulaire d'officine</b>	Indice : 01
		Date : 12/12/2022
		Page: 2/ 2

<p><b><u>DOCUMENTS À ANNEXER (EN 3 EXEMPLAIRES) :</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;</li> <li>2. un extrait de naissance datant de moins de trois (03) mois ;</li> <li>3. une copie du certificat de nationalité sénégalaise ou une pièce attestant que le pharmacien est ressortissant de l'espace UEMOA ;</li> <li>4. une copie certifiée conforme du diplôme d'Etat de Docteur en pharmacie ou d'un diplôme admis comme équivalent ;</li> <li>5. une copie de la notification de l'avis favorable de l'ARP ;</li> <li>6. une copie de l'acte de cession authentifiée par le notaire ;</li> <li>7. une copie de l'attestation d'inscription à l'Ordre en qualité de pharmacien titulaire</li> </ol>
---

<b>Fait à</b>	
<b>Date</b>	
<b>Signature et cachet du pharmacien acquéreur</b>	